



PROJET SALF

Rapport d'activités Mars 2016

<http://www.wara-enforcement.org/>

Sommaire

Points principaux	2
1 Investigations	2
2 Opérations	2
3 Légal	3
4 Media.....	4
5 Management	4
6 Relations extérieures	5
7 Conclusion	6

Points principaux

- 2 cessions de recrutements et test de 2 enquêteurs et 1 comptable.
- Sensibilisation de 41 gendarmes du CAOG (Centre apprentissage des Officiers de Gendarmerie)
- Planification avec nos partenaires de différentes formations sur la criminalité faunique pour les 3 mois à venir (force de l'ordre, magistrats)
- Suivi de l'affaire Tafa Diop/timneh (Libération anticipée par grâce Présidentielle) et poursuite de la mise en conformité de l'ONG avec la législation du travail.
- Poursuites des investigations à l'intérieur du pays. L'équipe a retravaillé sa façon de procéder dans les investigations pour augmenter le nombre d'enquêtes, d'identification de trafiquants et procéder plus régulièrement à des arrestations. Le bilan est encourageant (recrutement de 2 enquêteurs en test, augmentation investigations et identifications nouveaux trafiquants en hausse en Mars)

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations menées	7
Investigations ayant abouti à une opération	0
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	5

- **7** enquêtes ont été réalisées durant le mois de Mars 2016 dans **3** régions.

Durant le mois de Mars 2016, le département d'investigation a mené **7** enquêtes dont **0** a abouti à une opération. Le nombre de nouveaux trafiquants identifiés est de **5**
Les investigations portaient sur des espèces intégralement protégées.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	0
Nombre de trafiquants arrêtés	0
Nombre de trafiquants en fuite	0

0 opération a eu lieu : Aucune investigations dans le courant de mois Mars n'est terminée et n'a donc pu aboutir à une opération ce mois-ci.

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	0
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	0
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	0

0 audiences sont tenues dans 0 différents tribunaux de Dakar avec 0 présumés trafiquants poursuivi dont 0 en détention et 0 sous contrôle judiciaire avec une décision de justice

A l'absence d'opération et de poursuite judiciaire pendant le mois de mars, le département légal, dans le cadre de ses missions, a eu à mener les activités ci-dessous :

1/ Le département légal a eu des rencontres avec des acteurs de la justice intervenant dans la chaîne de répression des actes criminels en matière faunique. Des entretiens ont été faits avec les juges Ahmadou Bamba WALY, Mamadou Moustapha NIANG et Adama TRAORE du tribunal de grande instance qui a connu 03 des 6 affaires en cette matière.

Ce même travail a été fait avec leurs collègues Mamadou DEME, GOMIS, THIOUNE, THELICO et AWA DIAGNE du tribunal d'Instance mais également avec les parquetiers Cheikh FAYE et Birame SENE qui sont les points focaux du projet au niveau des juridictions sénégalaises.

Une rencontre s'est tenue au cabinet de Me Bamba CISSE, l'avocat du projet, rencontre à la sortie de laquelle, il a remis aux juristes le compte-rendu de ses services concernant la dernière affaire qui lui a été soumise.

Dans le chapitre de ces rencontres, les juristes se sont rendus à la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces (DACG) pour la confirmation de la grâce de Mamadou Moustapha DIOP, Babacar SEYE et Ibrahima SECK, tous condamnés à 6 mois ferme avec dix millions (10.000.000) d'amende payable solidairement. La DACG propose de mettre à la disposition des juristes le décret portant grâce dont figurent dans la liste les 03 cités.

2/ Concernant l'élaboration et l'enregistrement des contrats de travail et la déclaration de l'ONG au niveau des institutions fiscales et sociales, les juristes continuent la procédure avec l'obtention d'un Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et des Associations (NINEA) et préparent la codification au niveau de l'administration fiscale.

3/ Une formation sur la criminalité faunique a conjointement été faite par le département management et les juristes au Centre d'Apprentissage des Officiers de Gendarmerie pour 41 élèves gendarmes de 12 nationalités africaines (Sénégal, Guinée, Niger, Burkina Faso, République Démocratique du Congo, Cote d'Ivoire, Bénin, Djibouti, Congo Brazzaville, Mali, Tchad et Gabon).

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 0			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	0	0	0

- Au courant du mois de Mars 16, il y a eu production de **0** pièces médiatiques dans la presse Dakaroise en ligne dont **0** pièces télévision, **0** pièces radio, **0** pièces internet et **0** pièces presse papier.

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	0
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	2
Nombre de comptable en test	1
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	1
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	1

- Une formation sur la criminalité faunique a conjointement été faite par le département management et les juristes au Centre d'Apprentissage des Officiers de Gendarmerie (CAOG) pour 41 élèves gendarmes de 12 nationalités africaines :
 1. Sénégal,
 2. Guinée,
 3. Niger,
 4. Burkina Faso,
 5. République Démocratique du Congo,
 6. Cote d'Ivoire,
 7. Congo Brazzaville,
 8. Mali,
 9. Tchad
 10. Bénin,
 11. Gabon
 12. Djibouti,



- Le 04/03/16 et le 11/03/16 2 sessions de recrutements ont eu lieu et 2 enquêteurs, 3 comptables, 2 chargés de médias ont été retenus. Les 2 enquêteurs et 1 comptable sont actuellement en test depuis le 21/03/16 au sein de l'équipe du SALF. Les 2 autres comptables et officiers médias seront appelés et testés dans le courant du mois d'Avril.
- Dans le cadre des échanges EAGLE, notre comptable qui s'était rendu dans l'un des projets du réseau EAGLE en février 2016 est de retour le 03/03/16 avec une connaissance et expérience renforcée de l'aspect juridique de la criminalité faunique.
- Dans le cadre de la signature de différents protocoles d'accord avec le GALF et l'affaire A Doumbouya, la directrice de SALF se rend en Guinée Conakry.
- La mise en conformité avec le code de travail et la législation locale et l'ONG WARA se poursuit.
- Planification importante avec nos partenaires de différentes formations sur la criminalité faunique pour les 3 mois à venir (force de l'ordre, magistrats) pour atteindre nos objectifs, éveiller la vigilance des forces de l'ordre lors des différents contrôles et arrestations, convaincre les magistrats pour renforcer les peines et condamnations des trafiquants de criminalité faunique.
- Renforcement de nos capacités d'investigations pour augmenter nos opérations encore trop faibles, liées au fait que nous n'avons qu'un seul enquêteur. Recrutement de 2 nouveaux enquêteurs, formation de ceux-ci appuyée par Ofir Drodri , CCU EAGLE.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		10	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
3			7

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres et des échanges ont eu lieu avec:
 1. . SSI, service de sécurité intérieure de l'Ambassade de France
 2. Direction des Eaux et Forêts, point focal Cites, Directeur de la direction.
 3. Direction des Eaux et Forêts, l'adjoint point focal CITES
 4. Rencontre avec notre avocat Maitre Bamba Cissé
 5. Division des affaires criminelles et des grâces
 6. Tribunal de Grande Instance de Dakar, juges et procureurs point focal SALF
 7. Ministère de la Justice, dans le cadre des grâces Présidentielles
 8. Tribunal Régional et Départemental de Dakar, Messieurs les juges Thione, Thelico, Diagne, Dème, Gomis.
 9. Mr le Commissaire de la Brigade d'intervention polyvalente (BIP)
 10. Direction des Investigations Criminelles (DIC)

7 Conclusion

Le mois de mars met l'accent sur la poursuite et l'augmentation des investigations avec la formation de 2 nouveaux enquêteurs, les sensibilisations sur la criminalité faunique destinées aux forces de l'ordre et aux magistrats du Tribunal de Dakar, la formation d'un comptable en test pour le projet SALF et la rencontre des juges et procureur du tribunal départemental et régional de Dakar. Les investigations sont en nettes progressions par rapport au début du trimestre 2016 et devraient continuer à augmenter et aboutir à une ou plusieurs opérations en Avril 2016.